

CANICULE

23 ans après, où sont passés les dizaines de milliards d'euros de solidarité ?



À l'origine, après la canicule de 2003 qui a causé environ 15 000 décès, principalement parmi les personnes âgées, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a créé la journée de solidarité pour financer une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie, notamment dans les EHPAD. Ainsi, depuis la mise en place en 2005, ce sont entre 55 et 80 milliards qui ont été récoltés.

L'idée était de faire financer par une journée de travail supplémentaire :

- les établissements pour personnes âgées (EHPAD, maisons de retraite)
- les services d'aide à domicile
- les aides à l'autonomie des personnes âgées dépendantes
- les structures et aides destinées aux personnes en situation de handicap.



Pour cela a été créée la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), chargée de gérer les fonds récoltés.

Concrètement :

- les salariés effectuent l'équivalent de 7 heures de travail non rémunérées
- les employeurs versent une contribution de 0,3 % de leur masse salariale à la CNSA.

Avec le temps, le dispositif a évolué et rapporte aujourd'hui 3,5 milliards d'euros par an soit 55 milliards d'euros à ce jour !! Une partie des fonds finance toujours directement l'autonomie des personnes âgées et handicapées, mais il existe régulièrement des débats sur l'affectation exacte de certaines sommes et sur le fait que l'argent récolté n'est pas toujours intégralement consacré aux objectifs initiaux. Jusqu'en 2020, les autorités détaillaient précisément l'utilisation. Depuis 2021 et la création d'une cinquième branche Autonomie, cet argent se mêle à d'autres (comme la CSG), ce qui rend opaque de son utilisation.

En résumé, l'objectif initial était très clair : éviter qu'une catastrophe comme celle de 2003 ne se reproduise en renforçant les moyens consacrés aux personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées.

23 ans plus tard, toujours le même constat d'impréparation du fait de l'inaction totale des gouvernements successifs!

Heureusement que Stéphanie RIST et le Ministère de la Santé nous apprennent comment boire de l'eau !!!



CONTACTEZ-NOUS !

**SYNDICAT CGT DU CHM - 0490039073 -
cgt.montfavet@gmail.com - cgtmontfavet.fr**

